

**Compte-rendu des épreuves d'entretien du concours EAE titres 2020
(GDA Jean-Marie Clament président du jury)**

Les épreuves orales des candidats externes sur titre pour l'école de l'air se sont tenues au mois de juin à Tours. 29 candidats ont été reçus à cette épreuve.

Le niveau général moyen est excellent et la motivation bien présente. Les candidats sont pour la plupart extrêmement bien préparés pour cette épreuve. Certains entretiennent des contacts réguliers avec l'armée de l'air et sont parfois des réservistes. A la différence des autres épreuves, l'éventail des prestations est beaucoup plus resserré.

Cette épreuve a permis d'identifier des « pépites » dans des domaines de spécialité bien précis répondant à des besoins de l'armée de l'air. En revanche, trop de bons candidats se sont orientés vers la spécialisation « officier renseignement » créant un déséquilibre de fait avec les autres demandes.

Conseils aux candidats

Le premier conseil est de comprendre et connaître l'armée de l'air et de l'espace et de s'en acculturer.

Ce que le jury attend (au minimum) des candidats est de connaître :

- les missions de l'armée de l'air et de l'espace et savoir comment elles sont organisées (par exemple savoir ce qu'est la posture permanente de sûreté dans son intégralité) ;
- les moyens de l'AAE (avions, radars, bases aériennes, etc...) ;
- les opérations extérieures ;
- l'organisation générale de l'armée de l'air de l'espace.

En complément, le jury préconise de suivre l'actualité avec une lecture quotidienne de la presse.

Enfin, une bonne préparation de la présentation a l'avantage de mettre en confiance pour la suite.